

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ruisseau de Landouzy

Compte-rendu n°14 de la réunion du 11 Avril 2018

• Lieu :	Mairie de Landouzy-la-Cour à 9h	
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE: 06.11.92.55.79 jeanluc.lefebvre@free.fr	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	• Maître d'œuvre (MOE) Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdaniel@ecaa02.fr
• Coordonnateur SPS	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com	
• Entreprise Lot 1 : Terrassements, aménagements hydrauliques et enrochements	CGCR M. BAUDRY : 06.30.52.73.48 mederic.baudry@orange.fr	• Entreprise Lot 2 : Plantations de haies, enherbement et clôtures POTEAU Espaces Verts M. CHOULETTE : 07.84.24.95.92 direction@poteau-espacesverts.fr

PROCHAINE REUNION LE 18 AVRIL 2018 A 9H – MAIRIE DE LANDOUZY-LA-COUR

Les personnes convoquées à la prochaine réunion sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	✓			✓
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat - pafler@aol.com		✓		✓
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat - laurent.debesse664@orange.fr	✓			✓
MODRIC Pierre	Vice-Président du syndicat				✓
BOURGEOIS sylvain	Vice-Président du syndicat- commune-de-jeantes@orange.fr				✓
PAYAN Claude	Maire de Landouzy-la-Cour 06.32.99.85.20 - claud.payan@laposte.fr				✓
BAURIN Véronique	Adjointe et propriétaire à Landouzy-la-Cour				✓
BRUGGEMAN Jean-Claude	Adjoint au maire de Landouzy-la-Cour				✓
BOURY Christophe	Maire de Thenailles - maire.thenaille@wanadoo.fr				
PINCKERS Christiane	Maire d'Origny-en-Thiérache - origny02@orange.fr				
BRANQUART Marinella	Maire de Landouzy-la-Ville – landouzylaville-mairie@wanadoo.fr				
STEVENOT Cyrille	Maire de La Bouteille - mairiedelabouteille@wanadoo.fr				
BLARY René	Maire de Plomion - mairie.plomion@wanadoo.fr				
PRINCE Jean-Marc	Maire de Vervins - vervins@free.fr				
MALOT Delphine	Communauté de Communes des Trois Rivières d.malot@cc3r.fr				✓
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre 06 38 25 18 30 - v.raffin@cc-tc.com				✓
FEREZ Pascal	CD 02- Voirie Départementale 06.07.12.82.52 - pferez@aisne.fr				✓
QUENTIN Damien	Direction Départementale des Territoires Aisne – Unité Police de l'Eau				✓
AMBROSINO Stéphanie	Mission érosion -Chambre d'Agriculture 02 03.23.22.51.08 – stephanie.ambrosino@ma02.org				✓
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS 06.18.94.41.71- benoit.detimmerman@socotec.com	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr				
DELANGE Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03.44.30.41.38- delange.claire@aesn.fr				
HERBERT Thomas	Exploitant concerné par des aménagements 06.74.58.68.28 – thomas_herbert@orange.fr				
HERBERT Pascal	Exploitant concerné par des aménagements 06.08.03.49.62 – pascal.herbert2@wanadoo.fr				
CAMUS Xavier	Exploitant concerné par des aménagements 06.73.30.29.27 – xavier.camus02@orange.fr				
JAUQUET Philippe	Exploitant concerné par des aménagements 03.23.98.03.61	√			
BRAIDY Hervé	Exploitant concerné par des aménagements 06.32.38.83.11 – braidy.herve@wanadoo.fr	√			
BAURIN Francis	Exploitant concerné par des aménagements 06.82.32.01.36				
BRAIDY Marc	Exploitant concerné par des aménagements 06.07.39.13.02 – marc.braidy@laposte.net				
DUPONT Alain	Exploitant concerné par des aménagements 06.44.14.49.75				
LINDEKENS Jean-Luc	Exploitant concerné par des aménagements 03.23.98.46.73				
STEVENOT Bertrand	Exploitant – 06.86.22.56.21				
DERUELLE Philippe	Exploitant				
BAUDRY Médéric	CGCR 06.30.52.73.48 - mederic.baudry@orange.fr	√			√
POTEAU Jean-François	POTEAU Espaces Verts 03.23.58.47.36 – contact@poteau-espacesverts.fr			√	√
CHOULETTE Jérémy	POTEAU Espaces Verts 07.84.24.95.92 – direction@poteau-espacesverts.fr			√	√
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	√			√
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	√			√

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



● **PRESENTATION DES ENTREPRISES :**

LOT N°1:

CGCR - M. BAUDRY: 06.30.52.73.48
mederic.baudry@orange.fr

LOT N°2 :

POTEAU Espaces Verts - M. CHOULETTE : 07.84.24.95.92
direction@poteau-espacesverts.fr

● **ADMINISTRATIF :**

Lot 1 :

Notification du marché le 28/07/2017

Ordre de service n°1 de démarrage de la période de préparation à émettre – fait le 28/09

Ordre de service n°2 de démarrage des travaux au 23/10 – fait le 16/10/2017

Lot 2 :

Notification du marché le 28/07/2017

Ordre de service n°1 de démarrage de la période de préparation à émettre – fait le 28/09

Ordre de service n°2 de démarrage des travaux au 25/10 – fait le 18/10/2017.

Planning général :

Démarrage travaux du lot 1 : 23 octobre – option gabion en août 2018

Démarrage des plantations lot 2 : 24 octobre

Reprise des travaux le Lundi 9 Avril 2018

Documents à remettre par les entreprises des lots 1 et 2 :

- **Urgent : Planning Lot 1 avec l'ensemble des travaux sur les fossés à transmettre**

Documents à transmettre :

Documents transmis :

- Panneau de chantier posé
- **Courrier envoyé aux exploitants agricoles pour valider les haies – (date limite de réponse 25.04.2018)**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



● **TRAVAUX :**

Organisation des travaux :

- Base vie installée sur la commune de Landouzy la cour,
- PPSPS à transmettre au coordinateur SPS,
- Stockage de matériaux : l'entreprise CGCR réalisera ses apports en matériaux depuis le dépôt de la société à Buire,
- Réalisation des ouvrages en gabion : fabrication sur le site, pas de recours à la préfabrication
- Abattage d'arbres pour réalisation des accès aux ravines où sont situés les gabions, marquage sur site et selon avis des propriétaires.

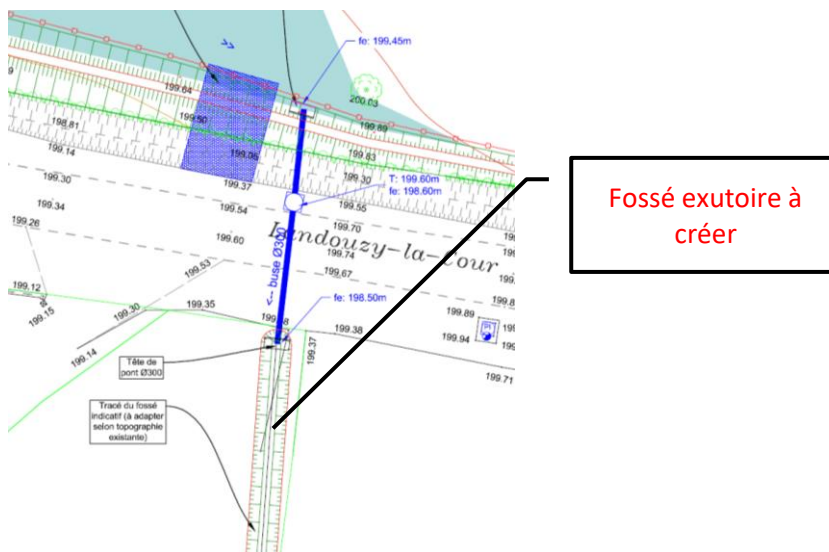
● **POINTS TECHNIQUES VUS EN REUNION : LOT 1**

Redémarrage lundi 9 Avril 2018

Prairie inondable :

Prise des dimensions ce jour des ouvrages hydrauliques à poser en traversée de chaussée au droit de la prairie inondable.

Il a été vu avec le propriétaire de droite (M. BODCHON) et l'exploitant agricole de gauche (M. BOUTILLIER) l'implantation du fossé exutoire de la prairie. Ce fossé a été validé et le conventionnement des modalités d'intervention et de l'emplacement est en cours.



Une clôture électrique sera mise en place par CGCR le temps que l'engazonnement de type prairie pousse.

Rappels :

- Réfection des entrées de champs par la pose de cadre BA de section 1m * 0,4m. Les cadres vont être remplacés par la pose de canalisation BA de diamètre 600 mm. Des têtes de sécurité seront posées en amont et aval. De plus, la largeur du fossé actuel ne permet pas la pose d'un cadre tel que défini au marché et il n'y n'existe pas des têtes de sécurité pour cadre.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



- Un Frêne est présent au droit du bornage de l'emprise de la digue. Celui-ci sera abattu et mis à la disposition du propriétaire dans la pâture, validé avec M. JAUQUET à ce jour.



Les travaux de la prairie inondable doivent être terminés pour fin avril 2018 pour la remise en pâture des animaux.

CGCR doit prendre contact avec les concessionnaires présents au droit de l'arbre à enlever qui supporte actuellement un câble Télécom.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Fossé à redents 204 :



A partir de la route départementale, l'emprise de l'accotement n'est pas assez large pour créer un fossé, ainsi un décaissement sera à faire sur une vingtaine de mètres puis le fossé sera créé.

Les redents seront mis en place tous les 10 m d'une hauteur de 30 cm sur une emprise de 80 cm-1m (plat en tête sur 30 cm et pente douce à l'aval sur 50 cm).

La traverse du chemin se fera avec un caniveau grille qui aura pour objectif de récupérer les eaux de ruissellement du chemin. Le caniveau grille mis en place sera d'une vingtaine de cm avec un léger bourrelet en enrobé à l'aval et un léger reprofilé du chemin. Les écoulements du fossé amont (à droite du chemin) vers le fossé aval (à gauche du chemin) ne seront pas modifiés ils se font actuellement par un drain.

Captage des sources et écoulements dans le fossé drainé



Aménagement en amont et aval de l'entrée de la pâture



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Jonction du fossé en aval de la canalisation traversant la voirie avec le ruisseau



Vue de la cunette créée en amont du ruisseau et de sa jonction avec la canalisation existante



Cunette faite en amont de la canalisation



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

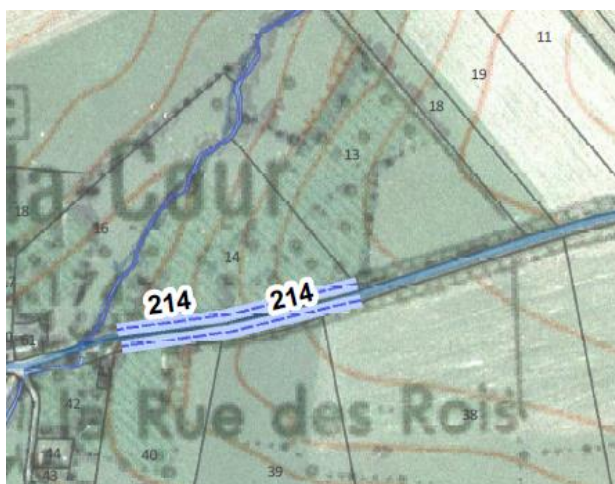




Fossé 203 :

Due à une très forte érosion du fossé, le fossé 203 sera empierré du ru de Landouzy au bosquet. Ensuite pour avoir une meilleure gestion des eaux provenant de l'amont et du chemin, le fossé sera prolongé en fossé à redents.

Profilé renforcé 214 :



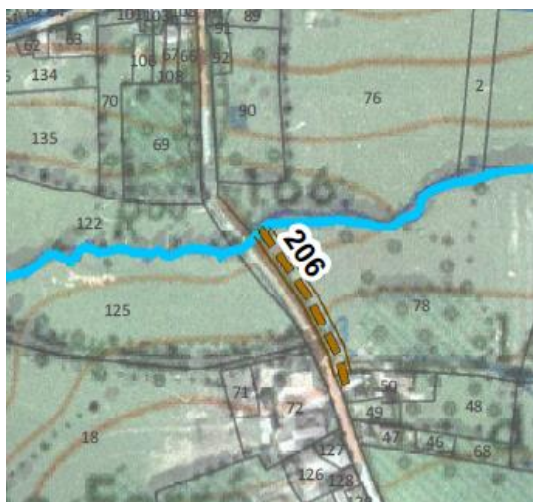
L'emplacement du profilé renforcé a été défini. En aval et en amont du profilé, un léger dérasement sera fait. Le profilé sera l'aménagement de l'accotement pour mieux gérer les écoulements de la route. Le renforcement de la route sera fait avec de la GNT 0/40 et le profilé sera consolidé avec de l'enrochement 80/150 en V avec une végétalisation à terme.

Démarrage des travaux ce jour.
Implantation faite avec le chef de chantier sur le site.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Fossé à redents 206 :



Le fossé à redents 206 sera mis en place après dépose de la canalisation et du regard existant.

Il sera important de créer un léger merlon en bordure de la pâture pour éviter de modifier l'axe d'écoulements en cas de fortes pluies.

Il est important de noter que les redents mis en place le long de la route départementale seront **d'une hauteur maximale de 30 cm avec une pente douce à l'amont et à l'aval du redent.**

• POINTS TECHNIQUES VUS EN REUNION : LOT 2

- Courrier envoyé à l'ensemble des exploitants ayant fait l'objet de plantations de haies pour leur demander la réception des travaux réalisés.
- Les plantations et paillages sont terminés hormis pour la haie 1037.
- La localisation de la haie 1037 a été modifiée en concertation avec l'exploitant agricole, M. JAUQUET. La haie sera mise en bordure de la parcelle ZE 13 (cf. photo ci-contre).



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



La plantation de la haie 1037 a été réalisée



L'entreprise POTEAU doit transmettre un devis aux propriétaires pour la pose du linéaire supplémentaire de la clôture.

En retour aux courriers envoyés aux exploitants, certains milieux de haie seraient à reprendre à cause des fortes pluies, notamment les haies implantées sur les parcelles de M. CAMUS et M. HERBERT Thomas.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Tableau récapitulatif de l'avancée du piquetage et des plantations des haies

Numéro identifiant ouvrage	Type	Dimensions conventionnées	Dimensions piquetées	Parcelle concernée	Piquetage réalisé	Plantation réalisée	Exploitants	
6	Haie	100	149	ZC 0030	X	X	Marc Braidy	Hervé Braidy
113	Haie	74	50	ZC 0028	X	X	Alain Dupont	
116	Haie	273	286	ZB 0015	X	X	Jean-Luc Lindekens	
172	Haie	50	26	ZA 0033	X	X	Thomas Herbert	
				ZA 0005				
1023	Haie	124	128	ZB 0015	X	X	Pascal Herbert	
1024	Haie	80	80	ZB 0014	X	X	Xavier Camus	
128	Haie	15	30	ZB 107	X	X	Philippe Jauquet	
				ZB 0065				
1021	Haie	162	125	ZA 0012	X	X	Francis Baurin	
				ZA 0084				
180	Haie	100	100	ZH 013	X	X		
				ZH 0006				
1037	Haie	110		ZE 0013	X	X		
1054	Haie	98	0	ZH 0009	Ne sera pas plantée			
146	Haie spéciale pâture	15	10	ZI 0006	X	X		
				ZI 0005				
160	Haie	50	40	ZI 0005	X	X		
161	Haie	40	36 + 20	ZI 0025	X	X		
163	Haie	40	40	ZI 0004	X	X		
165	Haie	47	65	ZI 0001	X	X		
166	Haie	55	55	ZI 0003	X	X		
167	Haie	57	47	ZI 0081	X	X		
1002	Haie	95	95	ZI 0028	X	X		
1005	Haie	130	130	ZI 0003	X	X		
1006	Haie	60	93	ZI 0001	X	X		
1007	Haie	140	140	ZI 0025	X	X		
1008	Haie	90	105	RD 1850	X	X		
1009	Haie	20	9	ZI 0001	X	X		
1046	Haie	53	50	ZI 0003	X	X		

 Terminée =
Plantation +
Paillage réalisé

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Prochaine réunion :

**Le mercredi 18 avril 2018 à 9h00 en mairie de Landouzy-la-Cour
pour le suivi des travaux**

Objet :

Suivi des travaux du lot 1 et lot 2

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.



Région
Hauts-de-France

